



Figure 8.3 - Barrage des Trois Gorges en Chine, mis en eau par étapes depuis 2006. Longueur : 2335 m, hauteur : 100 m, superficie de la retenue : 1080 km², puissance installée : 18200 MW [© Christoph FILNKÖBL].

En montagne, lorsqu'une vallée se resserre entre deux rives rocheuses dont la solidité est assurée par les études géologiques, des barrages-voûtes, impressionnants par l'élégance liée à leur minceur, ont été construits. L'un des plus connus est celui du Chevril, à Tignes, en Savoie. L'histoire de ce grand barrage est marquée à la fois par les records enregistrés lors de sa mise en eau en 1952, rappelés dans la légende de la figure 8.4, et par la procédure juridique qui a précédé sa construction. Engagée par les habitants de l'ancien village de Tignes englouti sous les eaux et par les organismes qui les soutenaient, cette procédure aboutit finalement à la décision de construire le barrage. Depuis, tous les dix ans, lorsque EDF (Electricité de France), exploitant du site, vide cette retenue pour nettoyer les prises d'eau, un pèlerinage est organisé vers les ruines du village englouti, dont les anciens habitants ont été relogés un peu plus haut, au village des Boisses. Les cloches de l'ancienne église, ainsi que les statues et des cuirs de Cordoue qui la décoraient, ont été transférés dans la nouvelle. Les anciens habitants vivaient de l'élevage et de l'artisanat, dans une nature superbe mais au prix de travaux particulièrement pénibles avant l'arrivée d'une énergie abondante. Leurs descendants se sont reconvertis dans les métiers des sports d'hiver et dans le tourisme grâce au développement de la station de Tignes, l'une des plus renommées en Europe, notamment après avoir accueilli les Jeux Olympiques d'hiver en 1992.